

<https://lyon-ouest.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article473>



Etudiants étrangers : étudier en France

- Etudes supérieures -

Date de mise en ligne : mardi 3 décembre 2024

Copyright © CIO Lyon Ouest - Tous droits réservés

- [Voir l'article du site Service Public : Inscription d'un étranger dans l'enseignement supérieur](#)
- [Voir le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche](#) pour tout savoir sur la demande d'admission préalable pour s'inscrire en première année dans une université française.
- [Voir le site de Campus France pour tout savoir sur les visas et cartes de séjour](#)
- [Voir le site de France Education International, pour demander une attestation de reconnaissance de diplôme.](#)

